



PUISSALICON

1

Bulletin municipal

Février 2026



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Chères Puissaliconnaises, chers Puissaliconnais,

J'ai le plaisir de vous proposer un nouveau bulletin municipal. Vous y trouverez, comme à l'accoutumée, nos différentes réalisations de l'année écoulée.

Cette année sera marquée par les élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

C'est un moment important dans notre démocratie locale. C'est déjà un moment qui n'existe pas dans tous les pays et dont nous pouvons être fiers. C'est surtout l'occasion pour l'ensemble des électeurs de confirmer une équipe en place ou de vouloir en changer pour les six années à venir.

Avec ma nouvelle équipe, je m'y prépare calmement et sereinement, mais aussi avec beaucoup de détermination et beaucoup d'ambitions pour notre village.

Et, aujourd'hui, je ne peux que vous inviter à venir voter nombreux le jour venu pour élire votre futur conseil municipal et votre futur maire.

Permettez-moi, chères concitoyennes, chers concitoyens, de vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2026.

Le maire

MICHEL FARENC



<i>Sommaire</i>	<i>Page</i>	<i>Aide-mémoire</i>
<i>Allocation de Monsieur le Maire</i>	4	Coordonnées Mairie
<i>Merci à l'association COME</i>	7	Place de la Barbacane 34480 Puissalicon 04 67 36 69 50
<i>Recensement de la population</i>	7	mairie@puissalicon.fr https://puissalicon.fr/ https://www.facebook.com/mairiedepuissalicon
<i>Matériel communal</i>	7	
<i>Travaux terminés et urbanisme</i>	8	Ecole : 04 67 36 23 29 Ce.0340631B@ac-montpellier.fr
<i>Le DICRIM</i>	13	
<i>Eclairage public</i>	14	Médiathèque : 04 67 28 11 78 mediatheque@puissalicon.fr
<i>Résultat du compte financier unique 2024</i>	15	
<i>Budget primitif 2025</i>	16	Police pluricommunale Magalas-Puissalicon La Promenade (nouvelle adresse)
<i>Ecole primaire et jeunesse</i>	17	04.67.36.69.80
<i>Départs et nouveaux arrivants du personnel</i>	18	06.79.31.95.63
<i>Commerçants ambulants</i>	18	police.municipale@ville-magalas.fr
<i>Activités de la Médiathèque</i>	19	
<i>Commémorations</i>	21	Secours
<i>Autres manifestations municipales</i>	22	SAMU – SMUR : 15 ou 112
<i>France Services</i>	24	Gendarmerie : 17
<i>Police pluricommunale</i>	25	Gendarmerie Servian : 04 67 39 10 20
<i>LAEP</i>	26	cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr
<i>Culture et Patrimoine</i>	27	Pompiers : 18 ou 112
<i>Communauté de communes des Avant-Monts</i>	29	Centre antipoison Hérault : 04 91 75 25 25
<i>CCAS</i>	31	Urgence par SMS pour les sourds et malentendants : 114
<i>Associations</i>	32	Enfants en danger : 119
<i>Agenda 2026</i>	39	Harcèlement scolaire : 3020
<i>Etat civil 2025</i>	42	Violences conjugales : 3919
<i>Tribune libre</i>	43	Sictom Pézenas-Agde

Editeur responsable : Michel Farenc
 Rédaction : l'équipe municipale
 Photo de couverture : R.Holstein © Région Occitanie
 Hiver 2026

<i>Aide-mémoire</i>
Coordonnées Mairie
Place de la Barbacane 34480 Puissalicon 04 67 36 69 50
mairie@puissalicon.fr https://puissalicon.fr/ https://www.facebook.com/mairiedepuissalicon
Ecole : 04 67 36 23 29 Ce.0340631B@ac-montpellier.fr
Médiathèque : 04 67 28 11 78 mediatheque@puissalicon.fr
Police pluricommunale Magalas-Puissalicon La Promenade (nouvelle adresse)
04.67.36.69.80
06.79.31.95.63
police.municipale@ville-magalas.fr
Secours
SAMU – SMUR : 15 ou 112
Gendarmerie : 17
Gendarmerie Servian : 04 67 39 10 20
cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Pompiers : 18 ou 112
Centre antipoison Hérault : 04 91 75 25 25
Urgence par SMS pour les sourds et malentendants : 114
Enfants en danger : 119
Harcèlement scolaire : 3020
Violences conjugales : 3919
Sictom Pézenas-Agde
04 67 98 45 83
Dépannage
Astreinte service des eaux :
06 76 62 55 59
Dépannage gaz GRDF :
0 800 47 33 33
Info coupure gaz : https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupe
Dépannage Enedis :
09 72 67 50 34
LA POSTE
Tél : 3631
Ouverture du bureau : lundi au samedi de 9h à 11h
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANT-MONTS
Z.A.E L'Audacieuse-34 480 Magalas
Tél : 04 67 36 07 51- conctact@avant-monts.fr
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
Tél : 04 67 80 70 45 uniquement le matin
eau@avant-monts.fr
En cas de problème (fuites, réseau bouché...)
Tél. au numéro d'astreinte 7j/7, 24h/24 au 06 76 62 55 59

Allocution de Monsieur le Maire lors de la présentation des vœux le 10 janvier 2026

Monsieur le vice-président du conseil départemental Vincent Gaudy,

Madame la conseillère départementale Séverine Saur,

Mesdames et messieurs les maires, adjoints et conseillers municipaux,

Mesdames et messieurs, chers concitoyens,

C'est toujours un honneur et un plaisir de vous retrouver pour ce moment traditionnel de présentation des vœux, où nous partageons ensemble les espoirs et les défis d'une nouvelle année. Je me dois de saluer parmi vous, nos gendarmes (major Pradel, commandant la brigade de Servian), notre police pluri-communale (Marina, Lyonel et Cyril), nos pompiers de la caserne de Magalas, notre directeur de l'école (Jérôme Fabre), nos enseignantes, la directrice du Plie Haut Languedoc et Vignobles (Lydie Nietto), les membres de nos associations, le représentant de l'église catholique (Christian Belloc), nos correspondants de presse (Isabelle Barthès et Serge Colomies), nos professionnels de santé, nos commerçants, nos artisans, nos viticulteurs de l'Occitane et ceux de nos caves particulières, nos agents communaux et nos bénévoles de la médiathèque et du CCAS.

Votre présence aujourd'hui, si diverse et si représentative de notre village, est le reflet de ce qui fait la force de Puissalicon : un tissu vivant où chacun, à sa place, contribue au dynamisme collectif de notre village.

Depuis 2014, j'ai beaucoup appris de vous, j'ai rencontré des hommes et des femmes totalement investis et passionnés dans leurs métiers, dans leurs missions, dans leur engagement, tout ce dont notre village a besoin pour aller de l'avant et permettre ainsi à nos concitoyens d'apprécier notre village, de l'aimer et de mieux y vivre ensemble.

Comme vous le savez, nous sommes en période électorale et dans deux mois, le 15 mars 2026 précisément, vous aurez à choisir votre nouveau maire et son conseil municipal. Je suis candidat à un troisième mandat et la loi m'oblige à un devoir de réserve dans mes interventions publiques. Je me dois donc de bien différencier le maire sortant que je suis et le futur candidat que je vais devenir. Et donc ce soir, je ne vais pas vous tenir un discours de campagne. Je laisserai le candidat Michel FARENCE et sa nouvelle équipe venir vers vous prochainement pour se présenter et pour vous parler de leurs projets.

Je peux néanmoins vous parler de l'année écoulée, et vous indiquer que fin 2025 la population de Puissalicon s'établissait à 1387 habitants, une croissance continue qui reflète l'attractivité de notre territoire et la qualité de vie que nous offrons. Cette dynamique, nous la devons à des projets concrets, menés avec détermination et en étroite collaboration avec nos partenaires.

Parmi nos réalisations récentes, je pense tout d'abord à la réfection de nos voiries notamment dans le centre ancien, un peu plus de 60 000 euros de dépenses dont la moitié a été financée par le fond de concours de notre communauté de communes.

Il y a bien sûr l'inauguration de la résidence séniors avec le concours d'Hérault Logement, une réalisation qui a permis de proposer à nos aînés des logements décents et adaptés.



Je pense aussi à la rénovation de notre éclairage public avec l'installation de 113 nouveaux luminaires LED pour un investissement de 166 000 euros dont 67 000 ont été subventionnés par Hérault Energie. Ces travaux sont encore en cours de réalisation et ils vont nous permettre de baisser encore plus notre facture énergétique. Nous avons aussi fait l'achat d'une débroussailleuse autoportée pour l'entretien de nos espaces naturels, notamment ceux achetés au domaine de Canet et ceux acquis près du moulin des Rives.

Nous avons également poursuivi la remise en état de nos équipements publics avec des travaux de toiture et d'étanchéité sur l'église et sur la salle omnisport. Notre salle du peuple a fait l'objet de travaux importants pour améliorer son confort : cela a concerné l'isolation, le plafond, l'éclairage, les portes latérales, le chauffage et tout dernièrement les toilettes et les peintures.

Nous avons aussi refait l'arrosage du stade municipal et signer un contrat d'entretien pluriannuel pour offrir une pelouse de qualité à nos footballeurs. Nous avons réalisé une nouvelle campagne de plantations d'arbres qui contribuent à embellir notre cadre de vie.

Une chose importante, nous avons refait notre plan communal de sauvegarde pour mieux anticiper les risques et pour mieux protéger nos concitoyens. Enfin, nous avons obtenu un permis de construire pour un futur cabinet médical, une avancée majeure pour répondre aux besoins de santé de notre population. Nous sommes actuellement en recherche de subventions pour ce projet.

Nous avons aussi honoré deux départs à la retraite, Françoise Clua et Jean Pierre Roques, que nous remercions encore une fois pour leur engagement au service de nos concitoyens. Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Durand et Jérémy Blanc qui ont été choisis pour les remplacer.

Au niveau intercommunal, deux projets structurants sont en cours de réalisation et vont dessiner l'avenir de Puissalicon. Le premier, c'est le lancement des travaux pour le raccordement en eau potable de notre village.

Si vous passez par Mont Rouge , vous apercevrez à l'entrée de Puimisson le début du chantier en vue de construire une usine de traitement et deux réservoirs de stockage. Ces travaux, entamés le 5 janvier dernier, sont une étape décisive pour sécuriser notre approvisionnement en eau et améliorer notre résilience aux défis climatiques.

Le second événement à l'échelle de notre communauté de communes, c'est l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera soumis au vote du conseil communautaire ce lundi 12 janvier. Ce document qui s'appliquera aux 25 communes de notre territoire est un outil essentiel pour encadrer notre développement urbain, préserver notre environnement et garantir une cohérence territoriale dans nos futurs projets.

Mesdames et messieurs, depuis 12 ans, j'ai l'honneur de servir notre commune comme maire. Ces deux mandats auront été riches, exigeants, souvent intenses, mais toujours passionnants. Nous avons traversé ensemble des périodes difficiles avec des crises sanitaires, des défis économiques, aujourd'hui nous vivons des gouvernements instables, la guerre à nos portes et, ; encore et toujours, la détresse et la souffrance du monde agricole.

Il convient de rappeler ici que sans agriculture, sans viticulture, il n'y a pas de protection de nos paysages, il n'y a pas protection de notre patrimoine naturel, il n'y a pas de vitalité dans nos campagnes. Nos agriculteurs, nos viticulteurs sont les garants de notre souveraineté alimentaire avec des produits de qualité. Aujourd'hui, consommer français, c'est défendre nos paysans, c'est défendre un patrimoine, c'est défendre un art de vivre, ne l'oublions jamais !

Je voudrais vous adresser malgré tout un message d'espoir car nous sommes toujours là, debouts, fiers, prêt à relever les défis qui se dressent devant nous. Cet avenir, quoique peu réjouissant aujourd'hui, ne doit pas s'imposer à nous, nous devons le construire, jour après jour, dans nos villages et dans nos territoires. Nous le devons à notre jeunesse, à ceux et à celles qui seront là après nous. Je crois sincèrement en l'avenir de notre pays car, pour moi, la France reste cette grande nation, fière de son histoire, capable d'engendrer des hommes et femmes pour répondre aux défis de notre époque, pour traverser ces périodes difficiles et pour nous amener vers des jours meilleurs.

Je voudrais profiter de cette tribune pour remercier tous ceux qui m'aident à tenir mon rôle de maire.

En premier lieu, mes proches dont le soutien est indispensable pour résister contre vents et marées.

Remercier mon équipe d'élus qui font un travail remarquable à mes côtés

Remercier nos agents communaux dont je salue ici le sérieux et l'efficacité.

Il y a aussi des collectivités territoriales sans lesquelles bon nombre de nos projets n'auraient pas pu voir le jour : la communauté de communes des Avant Monts, le département de l'Hérault et la région Occitanie. Je me dois aussi de citer les représentants de l'Etat qui peuvent s'avérer des interlocuteurs précieux dans bien des domaines.

Mesdames et messieurs, notre village se doit de croire à un avenir meilleur, même dans un contexte difficile. Dans une France découpée en un peu moins de 35 000 communes, Puissalicon est bien mieux loti que les 2/3, voire les ¾ des communes françaises qui ont moins de 1000 habitants, qui ont de petits budgets, qui n'ont pas un seul commerce et qui ont un service public réduit au strict minimum. De par sa population en progression, sa géographie, son patrimoine, ses paysages, notre village possède de beaux atouts et un bel avenir devant lui, nous ne devons pas en douter.

Avant de conclure, je voudrais avoir une pensée pour les puissaliconnais et les puissaliconnaises qui nous ont quittés en 2025. Leur mémoire nous rappelle l'importance d'aimer chaque instant et de construire ensemble un avenir à la hauteur de nos espoirs et de nos ambitions. Une pensée aussi pour toutes les victimes et leurs familles dans l'incendie de Crans Montana en Suisse un soir de réveillon.

Pour finir, je vous adresse au nom du conseil municipal, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année :

la santé, car c'est le bien le plus précieux,

le bonheur, dans vos vies personnelles et professionnelles,

la réussite, pour vos projets et pour vos rêves.

Que 2026, soit une année de paix, de prospérité et de solidarité pour Puissalicon, mais aussi pour notre pays et pour le monde entier.

Je vous remercie de votre attention.



Merci à l'association COME

En mai 2025, en partenariat avec le **Collectif Orb Monts Environnement (COME)** les **écoles de Magalas et de Puissalicon**, **l'association des parents d'élèves** et les **éco-délégués du collège de Magalas**, ont organisés une journée ramassage de déchets sur les berges du Libron.



Recensement de la population

La population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026

Population municipale : 1353

Population comptée à part : 34

Population totale : 1387 habitants

Matériel communal

Achat d'une débroussailleuse à 13 273.20 € TTC



Travaux terminés et urbanisme

Travaux de réfection de voiries 2025

TRAVAUX voirie 2025

réalisés par l'entreprise BRAULT

- Rue de l'Espinasse
- Rue Porte des pradelles
- Rue de la traverse
- Rue du Chardonnay
- Rue des Oliviers
- Rue du Vieux Moulin

Montant des travaux : 60 090 € HT

Financement :

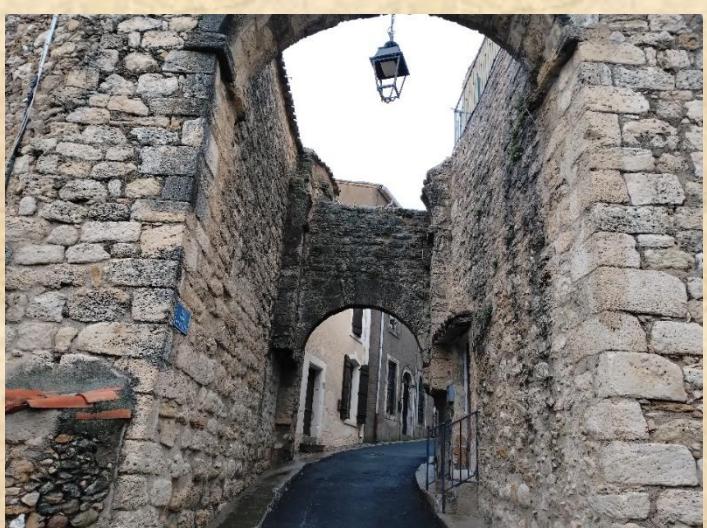
CC LES AVANT-MONTS 30 000 €
COMMUNE DE PUISSALICON 30 090 €



Travaux de rénovation énergétique

Travaux programmés par HERAULT ENERGIES et la COMMUNE DE PUISSALICON et réalisés par l'entreprise DEBELEC

- Cout total des travaux : **166 845 € (HT)**
 - HERAULT ENERGIES : **67 122 € (HT)**
 - COMMUNE : **99 723 € (HT)**
- Mise en place d'un nouvel éclairage Led**
- Remplacement Cœur de village (58 unités)
 - Remplacement Promenade (7 unités)
 - Remplacement Route des Lauriers (12 unités)
 - Remplacement Lotissement le Salabert (6 unités)
 - Remplacement Chemin des lavandes (7 unités)
 - Remplacement Lotissement les Amandiers (8 unités)
 - Mise en valeur Chateau Eglise Mairie
 - Création 3 ensembles pour nouveau parking Chateau d'eau
 - Remplacement Route des muriers (15 unités)



Résidence senior

Aménagement des abords

Cout global : 7 470,48 € HT

Travaux sur les bâtiments publics

Salle omnisports

Rénovation éclairage + remplacement 2 velux + travaux sur toiture

Entreprises SAUNE, CAVAILLES

Cout global : 15 479,36 € (HT)

Eglise

Travaux sur cloche n°3 + travaux sur toiture

Entreprises CAMPA, CAVAILLES

Cout global : 6 442,67 € (HT)

Salle du Peuple

Rénovation énergétique (chauffage, isolation, menuiseries) + Peinture + rénovation WC

Entreprises VERNUS, BOUZAT, JASKOFER, CAVAILLES, GABRIEL DECORATION

Cout global : 70 202,77 € HT

Subventions :

ETAT DSIL : 28 081,11 € (40 %)

REGION OCCITANIE : 17 550,69 € (25 %)

Arrosage du stade

Après consultation de trois entreprises, la société SARL BRUN CHLOROPHYLE basée à Cébazan a été choisie pour rendre plus performant et plus économique l'arrosage du stade municipal avec la mise en place de nouveaux arroseurs et d'une nouvelle pompe. La solution d'un gazon synthétique a été abandonnée en raison de son coût excessif (entre 600 000 et 700 000 euros) avec des aides limitées. L'idée est d'optimiser l'arrosage et de permettre un suivi par cette société tout le long de l'année afin d'avoir une pelouse en meilleur état pour la pratique du football.

C'est aussi une solution à moindre coût (34 600 euros HT), sachant que l'arrosage se fait par un forage indépendant de l'alimentation en eau potable du village.



Plantation d'arbres

- Terrain de l'antenne relais Orange
- Lotissement le Clos St Roch

Sécurisation du pont des 3 yeux (après le stade)

par la mise en place de garde-corps en bois par la SNCF courant avril 2025



Urbanisme

- Approbation du PLUi le 12 janvier 2026

Le premier Conseil communautaire de l'année s'est ouvert sur l'adoption du Plan local d'urbanisme Intercommunal et l'abrogation des cartes communales pour les communes de Cabrerolles, Causses et Veyran, Roquessels, Saint-Nazaire de Ladarez et Vailhan. À l'issue de l'enquête publique fin septembre 2025, le projet a été soumis au Conseil communautaire ce 12 janvier pour son approbation définitive.

Cette approbation marque une nouvelle étape pour le territoire, avec la mise en place d'un cadre commun destiné à accompagner son développement au regard des grands enjeux du territoire en matière d'urbanisation. Outil de planification, le PLUi permet de préserver les espaces naturels et agricoles, d'accompagner le développement économique, de favoriser un habitat diversifié et accessible et d'intégrer les enjeux de transition écologique. Après plus de cinq années de discussions, de procédures et de consultations engagées avec les 25 communes, les acteurs du territoire, les personnes publiques associées, et dans l'intervalle un cap national fixé avec la loi climat & résilience imposant une baisse dans la consommation d'espaces, ce dossier a été l'un des grands enjeux de ce mandat qui s'achève ; un outil, pouvant évoluer et être modifié, au service des projets du territoire pour les 10 ans à venir en termes d'équipements publics, d'habitat, d'activités et de développement durable. Après dépôt en préfecture, il remplacera tous les documents d'urbanisme existants. Les élus ont remercié chaleureusement Michel Trilles, vice-président délégué à l'aménagement et Maya Rajaut, responsable du service aménagement du territoire pour ce travail de 5 années.



- PUSSALICON – Crédit d'un espace public en centre ancien

Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre

La commune de Puissalicon a récemment lancé un appel à candidature pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un espace public dans le centre ancien.

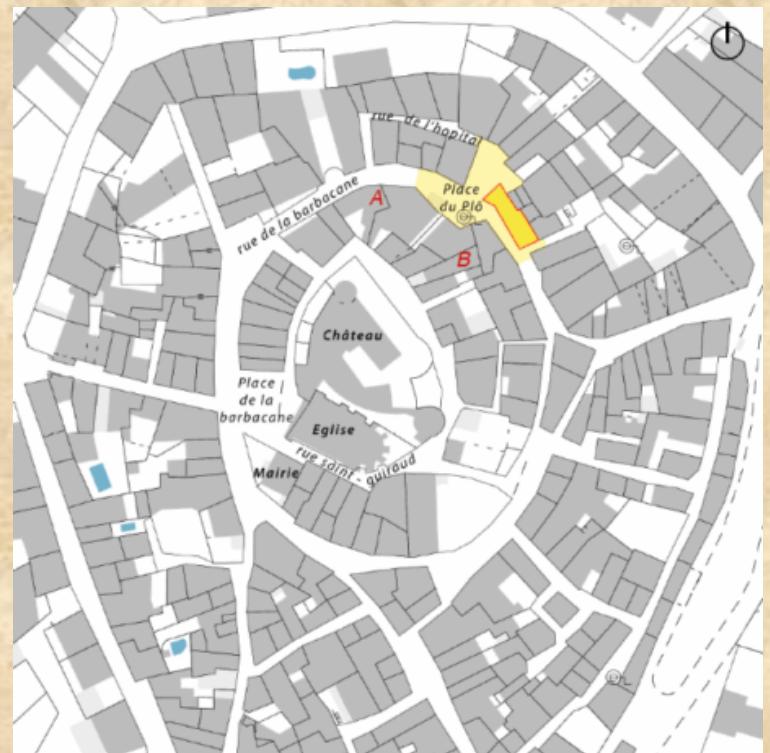
Suite à l'acquisition d'un ensemble bâti dans la 2^{nde} circulade du village et en raison de son état de délabrement, les élus de Puissalicon ont souhaité saisir l'opportunité d'améliorer la qualité du cadre de vie des habitants et visiteurs du centre ancien. Ils ont envisagé la démolition de cette partie d'îlot à la faveur d'un espace public de qualité.

Dans le but de définir un projet cohérent dans ce contexte patrimonial sensible, la municipalité a fait appel au CAUE 34 pour l'accompagner dans sa démarche afin d'engager une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site.

Sur les 15 équipes invitées à répondre à cet appel à candidature, trois d'entre elles ont transmis leur offre sur la base du "note à l'attention des candidats" réalisée par le CAUE 34. Celle-ci replace le projet dans son contexte communal et précise aux candidats les enjeux et attendus de la mission.

À l'issue de la consultation, la municipalité a retenu l'équipe formée par l'agence Elzéard, paysagiste concepteur mandataire, avec l'agence ATTO, Architecte du Patrimoine, pour cette mission de maîtrise d'œuvre.

Une réunion de lancement a eu lieu le 10 septembre avec l'équipe municipale, l'équipe de maîtrise d'œuvre et le CAUE 34 pour le démarrage de la mission.



Il peut également être consulté en mairie.



La prévention, notre priorité

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a décidé la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce D.I.C.R.I.M. présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

Le Maire de Puissalicon

LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE :

 Inondation	 Grand froid
 Neige / Verglas	 Sécheresse
 Tempête	
 Feux de forêts	
 Mouvement de terrain	
 Séisme	
 Transport de Marchandises Dangereuses	
 Pandémie	
 Canicule	

LES ARRÊTÉS PORTANT RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE (CatNat)

- 3 arrêtés CatNat **Inondation**
- 2 arrêtés CatNat **Mouvement de terrain**
- 1 arrêté CatNat **Phénomène lié à l'atmosphère**



💡 Éclairage public : un nouveau contrat pour plus d'efficacité et d'économies

Depuis le **1^{er} janvier 2026**, la Commune de Puissalicon renforce la qualité de son éclairage public grâce à un **nouveau marché conclu avec Hérault Énergies et l'entreprise Borderes-Sanchis**. Ce partenariat permet une **réduction de 25 % des coûts d'entretien**, tout en garantissant des **interventions plus rapides** en cas de panne. Une avancée majeure pour la sécurité et le confort des habitants, avec un objectif clair : **aucun point lumineux ne restera éteint plus d'une semaine après signalement**.

1. Des économies significatives pour la collectivité

Grâce à la mutualisation des tarifs proposée par Hérault Énergies, la commune réalise des économies substantielles sur le contrat d'entretien. Pour un point lumineux LED, le coût passe ainsi de **25 € à 16 € par an** (hors énergie), soit une économie immédiate pour les finances publiques.

2. Une maintenance réactive au service des habitants

Des délais d'intervention raccourcis

Fini les quartiers plongés dans le noir pendant des semaines ! Le nouveau contrat fixe des engagements stricts :

- **3 heures** pour intervenir en cas de danger (mât accidenté).
- **7 jours maximum** pour réparer un point lumineux isolé.

Géolux : la cartographie au service de la transparence

Les agents municipaux suivent désormais les interventions en temps réel via la plateforme **Géolux**, qui permet de Localiser chaque point lumineux, Connaître l'état des réparations et Planifier les travaux futurs.

→ Comment signaler une panne ?

Par mail : mairie@puissalicon.fr, par téléphone : **04.67.36.69.50** ou directement en mairie

📌 À retenir

- **Économies** : 25 % sur l'entretien.
- **Rapidité** : 7 jours max pour une réparation.
- **Modernisation** : Priorité aux LED et aux outils numériques.

La Commune de Puissalicon agit pour un éclairage public plus sûr, plus économique et plus durable.

Pays Haut Languedoc et Vignobles

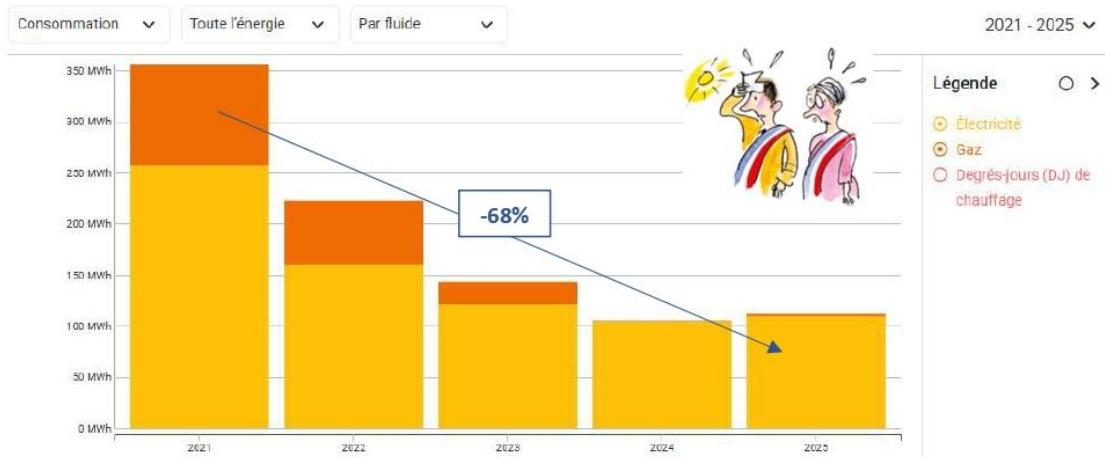
Développement durable et transition énergétique

COMMUNE DE
PUSSALICON



Evolution des consommations énergétiques globales de la commune entre 2021 et 2025

Ces valeurs sont basées sur les données de consommation (électricité et gaz) des cinq dernières années collectées sur l'outil Deepki Ready (Bâtiments et Eclairage Public)



Soit une économie annuelle à coût constant de 36 000 € par rapport à l'année 2021 (en prenant un coût HT du kWh d'électricité à 0.15€)

Evolution des consommations énergétiques les plus notables dans les bâtiments



Actions mises en œuvre sur la période

- ✓ Mise en place de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit
- ✓ Optimisation des usages des locaux communaux
- ✓ Rénovation et remplacement des chauffages



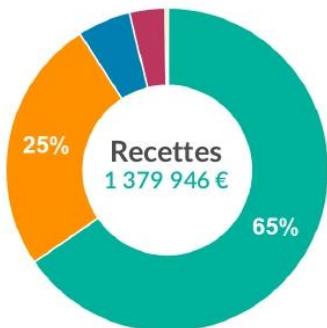


RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

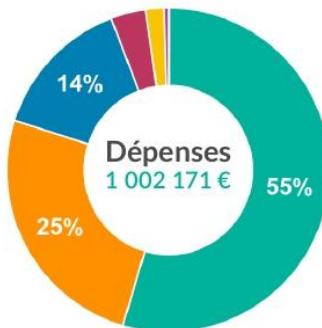
Le CFU retrace la situation des finances de la commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année 2024. Il a été voté à la majorité le 25/03/2025.



Fonctionnement



Impôts et taxes :	902 584 €
Dotations et participations :	351 496 €
Produits des services :	73 045 €
Autres recettes réelles :	49 221 €
Produits des cessions :	3 600 €



Charges de personnel :	547 171 €
Charges générales :	254 084 €
Charges gestion courante :	142 874 €
Dépenses d'ordre :	34 751 €
Intérêts d'emprunts :	18 579 €
Autres dépenses réelles :	4 712 €

Investissement



Dotations et subventions :	240 148 €
Excédents de fonct capitalisés :	83 634 €
Recettes d'ordre :	34 751 €



Dépenses d'équipement :	447 943 €
Remboursement du capital :	152 787 €

Réalisations engagées

Mise en place d'un système de Vidéoprotection - Rénovation énergétique Salle du Peuple - Travaux de voirie (chemin des Crozes, trottoirs avenue de la gare,...) - Acquisition debroussailleuse elagueuse


COMMUNE SOUS VIDÉOPROTECTION

Finalité(s) du système : SECURITÉ DES PERSONNES, PROTECTION DES BÂTIMENTS PUBLICS, RÉGULATION DU TRAFIC ROUTIER, PRÉVENTION DES ATTENTATS AUX BIENS, PRÉVENTION D'ACTES TERRORISTES, PRÉVENTION DU TRAFIC DE STUPÉFIANTS, RÉGULATION DU TRAFIC AUTRES QUE ROUTIERS, CONTRÔLE ET INFORMATION DES VÉHICULES DE LA CIRCULATION, PRÉVENTION DE L'ABANDON D'ORDURES, DE DÉCHETS, DE MATERIAUX OU AUTRES OBJETS

Code de la sécurité intérieure : L.122-1 à L.122-5, L.126-1 à L.126-4, L.225-1, R.225-1, R.225-2, et R.231-1 à R.234-2

Le décret relatif à l'application de la loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (Loi Interrégionale et Interministérielle n° 78-17 du 05/01/1978) et le Règlement Européen 2016/679 (RGPD)

Le système de surveillance est en fonctionnement depuis le 01/01/2024. Les images sont conservées 30 jours et peuvent être visionnées par le personnel habilité via les forces de l'ordre sur simple demande.

Responsable du système de vidéoprotection : **MAIRE DE PUSSALICON**

Pour exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, vous pouvez contacter : **MAIRIE, PLACE BARRACANE, 34480 PUSSALICON 04 67 38 49 50 - mairie@pussalicon.fr**

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil sur www.cnil.fr ou signaler toute

Mise en place d'un système de Vidéoprotection



Acquisition du moulin et des parcelles limitrophes

”

Le Compte Financier Unique (CFU) 2024 atteste de la solidité financière de la commune, fruit d'une gestion rigoureuse et d'un suivi attentif des dépenses de fonctionnement ainsi que des frais de gestion. Cette maîtrise budgétaire permet de préserver un équilibre financier sain, tout en garantissant la capacité de la collectivité à poursuivre ses investissements dans les meilleures conditions.



Taux de réalisation recettes de Fonct
110%

Capacité de désendettement
2.21 ans



Le Budget Primitif 2025 a été voté par le Conseil municipal en date du 25/03/2025

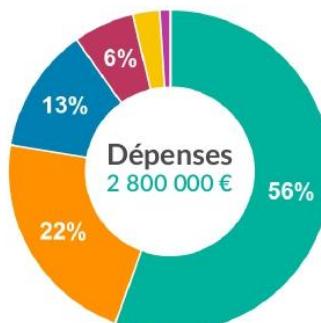
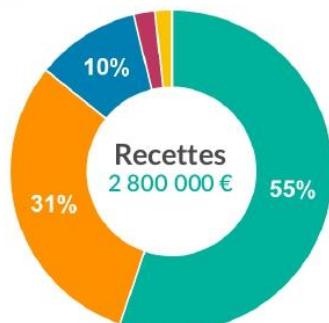


BUDGET 2025 : 5 160 000 €

FONCTIONNEMENT : 2 800 000 €

INVESTISSEMENT : 2 360 000 €

Fonctionnement



Excédent antérieur :	1 546 469 €
Impôts et taxes :	856 430 €
Dotations et participations :	290 000 €
Produits des services :	60 000 €
Autres recettes :	47 101 €

Virement à section d'invest. :	1 555 000 €
Charges de personnel :	620 000 €
Charges générales :	350 000 €
Charges gestion courante :	170 000 €
Autres dépenses :	75 000 €
Intérêts d'emprunts :	30 000 €

Investissement



Virement de section de fonct. :	1 555 000 €
Emprunt :	300 000 €
Dotations et subventions :	243 170 €
Excédents de fonct capitalisés :	176 830 €
Autres recettes :	65 000 €
Produits des cessions :	20 000 €

Dépenses d'équipement :	2 014 169 €
Remboursement du capital :	200 000 €
Déficit d'invest reporté :	120 830 €
Autres dépenses :	25 001 €

Projets de la commune

Cabinet medical :

400 000 €

Rénovation Eclairage public :

100 000 €

Travaux voirie centre ancien :

100 000 €

Place du Plo

"La commune de Puissalicon est en cours d'acquisition d'un bâtiment vétuste en proche d'îlot, situé dans la 2^e circulade, pour le démolir et créer un espace public, améliorant ainsi le cadre de vie du centre ancien."



46.45%

Taxe Foncière Bâti



73.00%

Taxe Foncière Non-Bâti



14.00%

Taxe Hab Rés Secondeaire

Les orientations du BP 2025



Le Budget Primitif 2025 concrétise une gestion financière rigoureuse, alliant maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissement dans l'avenir du territoire. En stabilisant la pression fiscale – sans hausse des taux locaux –, la collectivité garantit la soutenabilité budgétaire tout en préservant le pouvoir d'achat des administrés. Parallèlement, ce budget volontariste consacre des moyens significatifs aux projets structurants, démontrant que responsabilité financière et dynamisme territorial sont compatibles. Une approche équilibrée, au service des générations présentes et futures.

Ecole primaire et jeunesse

Cross du collège

450 élèves du collège Les Arbourys de Magalas, encadrés par une trentaine de personnes de l'équipe éducative et une dizaine de parents, se sont retrouvés pour une matinée sportive le 9 avril 2025. Le traditionnel cross s'est déroulé aux alentours du stade municipal de Puissalicon.

Remise des calculettes aux futurs 6eme



En juin 2025, des écoliers au nombre de vingt, dix filles et dix garçons étaient invités par la municipalité pour une cérémonie récompensant leur dernière année dans l'école primaire du village. Pour symboliser cette « séparation » avec leur désormais ancienne école, chaque élève se voyait remettre une calculette Casio fx-92 ayant de multiples fonctions ainsi qu'un livre sur l'Odyssée.

Le Père Noël de passage à l'école

Comme chaque année dans le courant du mois de décembre, le Père Noël a pour habitude de faire un petit arrêt à Puissalicon. Cette année, il est arrivé le 19 décembre avec un bel attelage de chevaux pour promener les enfants des écoles en calèche et faire la distribution des cadeaux.



Départs et nouveaux arrivants du personnel municipal

Deux départs et deux arrivées :

Départ Jean-Pierre ROQUES (service technique) et Françoise CLUA (médiathèque)

Arrivée Jérémy BLANC (service technique) et Aurélie DURAND (médiathèque)



Françoise CLUA et Aurélie Durand

Commerçants ambulants

Camion de la boulangerie Bousquet : Vente le mardi, vendredi et dimanche de 07h30 à 12h30 sur la Promenade. 04.67.28.28.06 / 06.38.41.43.02

Boucherie charcuterie Vidal : Vente le mardi de 08h à 09h30 sur la Promenade. 06.85.77.02.43

Poissonnier Rabhia Fellah : Vente le jeudi de 11h30 à 12h30 sur la Promenade. 06.95.34.11.64

Moreno traiteur : Vente le vendredi de 07h à 13h30 sur la Promenade. 06.38.86.43.49

Marchand de coquillages de Bouzigues Vigier Jean-Pierre : Vente le vendredi de 19h15 à 19h30 sur la place de la Barbacane. 06.33.64.19.22

Activités de la médiathèque

Animations 2025

Club lecture régulier, 1 samedi chaque 2 mois à 15h, animé par Annie Lhez, bénévole.

IX^{me} Printemps du livre en partenariat avec le Foyer Rural.

Exposition des collages de Brigitte Montmorency.

Jeux de société grâce au Département de l'Hérault avec les scolaires et pour le tout public.

Atelier gaufrage avec l'aide de Département de l'Hérault.

Théâtre de Pailhès à la salle du peuple, Avez-vous embrassé le coq ?

Exposition des artistes Puissaliconnais.

Le temps des histoires, lectures à voix haute pour les enfants à partir de 3 ans, 1 samedi par mois à 10h30.

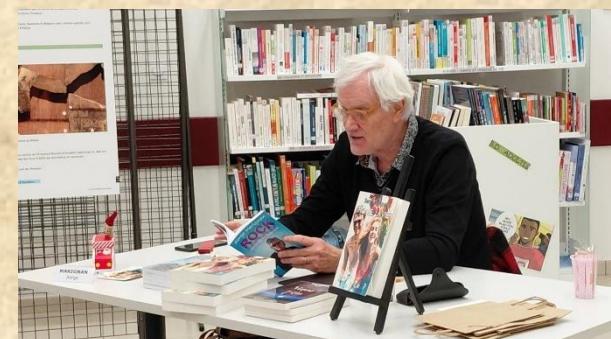
Rencontre / dédicace avec l'auteur Serge Marignan.

Ateliers créatifs réguliers.

A noter que les scolaires, nous rendent visite régulièrement pour un choix de livres, après une petite séance de lecture ou de kamishibai.

La médiathèque propose aussi le portage de livres à domicile à destination des personnes âgées ou invalides.

Se renseigner auprès de la médiathèque au 04 67 28 11 78.



Programme de mars à avril 2026



Le temps des histoires

Samedi 7 mars
à 10h30 à partir de 3 ans

Racontines musicales

Mercredi 18 mars
à partir de 6 mois
à 10h30 à partir de 3 ans
dans le cadre de
la Semaine de la petite enfance

Atelier d'écriture adulte
special Poésie
sur inscription
Samedi 21 mars à 15h
par Sylvie Marletta

dans le cadre du Printemps des poètes

Atelier créatif de Paques
Mercredi 8 avril
à 15H00 à partir de 6 ans
sur inscription

suivi d'une chasse aux oeufs

Le temps des histoires
Samedi 11 avril
à 10h30 à partir de 3 ans

Mediatheque de Puissalicon
23 avenue de Béziers
34480 Puissalicon

Contact : 04.67.28.11.78 / mediatheque@puissalicon.fr



EN PROJET :

Atelier d'écriture spécial Poésie en mars pour le Printemps des poètes.

D'autres événements vous attendent.

N'hésitez pas à nous contacter.

MÉDIATHÈQUE DE PUSSALICON



Mediatheque de Puissalicon
23 avenue de Béziers
34480 Puissalicon

Contact : 04.67.28.11.78 / mediatheque@puissalicon.fr

19

Médiathèque de Puissalicon



JEUX SUR PLACE

La médiathèque propose de nouveaux jeux de société sur place à utiliser uniquement dans les murs de la médiathèque pour les enfants de 3 à 7 ans

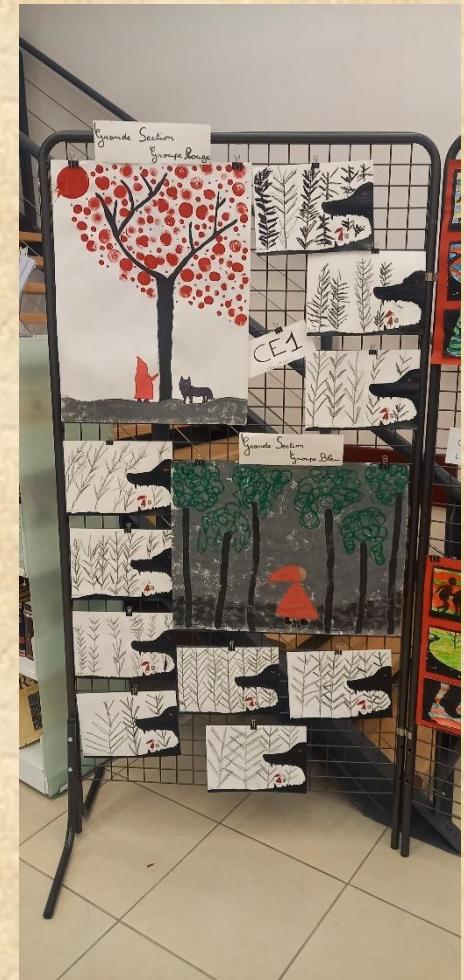


MÉDIATHÈQUE DE PUSSALICON

04.67.28.11.78

mediatheque@puissalicon.fr

Exposition des élèves de l'école de Puissalicon sur le thème des contes à la médiathèque



Commémorations

Commémoration du 18 mars

Commémoration du 8 mai

La commémoration des fusillés du 20 août 1944 : en présence de Monsieur le député Aurélien Lopez-Liguori



interminables et meurtriers. Sylvain et Gaston sont là, ils ne sont pas armés, ils bravent leur peur pour soutenir ces résistants, ces héros qui attaquent l'ennemi après de longues années de soumission et de privation. Sylvain et Gaston seront pris pour cible et abattus au milieu des vignes.

Commémoration du 11 novembre



Une foule nombreuse a participé à cette cérémonie avec une délégation des pompiers de Magalas.

Il y a 81 ans, le 20 août 1944, deux puissaliconnais tombés sous les balles de soldats allemands ; ils s'appelaient Sylvain Sopena et Gaston Santos Juan, ils avaient respectivement 17 et 40 ans, un destin tragique pour ces deux puissaliconnais.

Ce 20 août 1944, ici même à Carrebus, des maquisards tendent une embuscade à un convoi de troupes allemandes. Auparavant deux événements importants ont eu lieu en France pour mettre fin à l'occupation hitlérienne : le débarquement des alliés en Normandie le 6 juin 1944 et un peu plus tard, le 15 août 1944, le débarquement de Provence.

Ce 20 août 1944 donc, sur la route de Bédarieux, des soldats allemands se replient pour mieux se redéployer face aux alliés qui ont débarqué. Des résistants les attaquent, les échanges de tir sont



Autres manifestations municipales

Repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu, le 7 juin 2025.





Le 14 juillet



A l'occasion du Téléthon 2025, la somme de **960 €** a été versée à la permanence de l'AFM. Somme répartie comme suit :

La Boule Puissaliconnaise	250 euros
La Gym volontaire	110 euros
Raid'oc passion	400 euros
La mairie fait don	200 euros



Le Noël du personnel communal

Le 19 décembre en soirée Monsieur le Maire a convié les élus, le personnel municipal et la Police pluri-communale de Magalas-Puissalicon. Lors de cette soirée, Monsieur le Maire a remis un cadeau aux enfants et aux agents.

Cette réception a été l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre à deux agents municipaux, un diplôme pour la longévité de leur carrière dans la fonction publique : Françoise Clua et Valérie Maerten pour 30 ans de service.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire



France Services Vignobles et Languedoc

est une structure itinérante intervenant sur 13 communes pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

Elle met à votre disposition un guichet unique permettant d'accéder, en un seul lieu, aux principaux services publics : Ministère de l'Intérieur (France Titre) / Point Info Justice/Finances Publiques/ France Travail/ Assurance Retraite/ CPAM/ CAF/ MSA/LA POSTE/ URSSAF/ CHEQUE ENERGIE/ France Rénov.

Les conseillères France Services vous accompagnent également dans vos démarches numériques et l'utilisation des outils informatiques.

46 rue Louis Baisse 34310 Capestang

avants-monts@france-services.gouv.fr

Tel : 06.95.83.40.93



PERMANENCES

FRANCE VIGNOBLES ET LANGUEDOC DANS VOTRE MAIRIE A PUSSALICON

MERCREDI 4 et 18 FEVRIER DE 09H à 12h
MERCREDI 4 ET 18 MARS DE 09H à 12h
MERCREDI 1, 15 ET 29 AVRIL DE 09H à 12H

AVEC ou SANS RDV
06.95.83.40.93

avants-monts@france-services.gouv.fr



On vous accueille !
PROCHE DE VOUS, PROCHE ET CHEZ VOUS

FRANCE SERVICE VIGNOBLES ET LANGUEDOC :

Permanence 1 mercredi sur 2 en mairie de 9h à 12h avec ou sans rendez vous, aide et demande de tous documents administratifs.

Tél. 06 95 83 40 93 - mail : avants-monts@france-services.gouv.fr

Police pluri-communale Magalas-Puissalicon



Les communes de MAGALAS et PUISSALICON ont signé une convention de mise en œuvre d'une Police pluricommunale à compter du 1er novembre 2024.

Depuis cette date, les agents de la Police de Magalas interviennent sur tout le territoire de PUISSALICON.

253 interventions recensées sur notre Commune pour l'année 2025. Le service réalise des actions de prévention à l'école primaire (prévention routière, prévention contre le harcèlement).

Coordonnées du service

Police Pluricommunale Magalas-Puissalicon

La Promenade (nouvelle adresse)

04.67.36.69.80

06.79.31.95.63

police.municipale@ville-magalas.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 8h15 - 12h00 14h00- 17h00

Mercredi : 8h00-12h00



Patrouille

Du lundi au Samedi

Missions principales « sécurité (publique), tranquillité (publique), salubrité (publique) »

- la lutte contre les cambriolages
- la sécurisation des commerces
- la lutte contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public
- la lutte contre les toxicomanies et autres addictions
- la lutte contre l'insécurité routière
- la prévention des violences intrafamiliales
- la lutte contre les pollutions et nuisances
- la surveillance de l'école primaire et la prévention des violences scolaires
- la surveillance statique des bâtiments communaux
- la surveillance des marchés et réjouissances
- la surveillance générale des voies publiques et privées ouvertes au public, des lieux ouverts au public

Opération tranquillité vacances (OTV)

Service gratuit à disposition des habitants

Inscription auprès du bureau de Police de MAGALAS (fiche à compléter)

Renseignements par téléphone ou par mail

LAEP

Lieux d'accueil enfants-parents

Le LAEP *Les petits pas* accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte dans la salle de la médiathèque, le vendredi de 8h30 à 12h30. Deux professionnelles de l'enfance y sont disponibles et à l'écoute.

Le LAEP est géré par l'association Jouons en Ludothèques.



Culture et Patrimoine

Le Printemps du livre

Samedi 22 mars 2025, quinze romanciers et auteurs régionaux étaient présents à la médiathèque pour la neuvième édition du Printemps du Livre. Cette manifestation littéraire permet à des auteurs et autrices de rencontrer leurs lecteurs et d'établir un contact avec leur public. Le Printemps du Livre a été créé en 2017 par les bénévoles du foyer rural qui ont voulu présenter une journée dédiée à la lecture et ainsi amener une inédite manifestation culturelle. Depuis 2018, la municipalité apporte un soutien financier et logistique.



L'association GlouGlou –Les bons vivants- En route pour la 3^{eme} tournée

Le 26 avril 2025, 3^{eme} tournée de ce rendez-vous œno-culturel, autour d'un salon des vins nature et bio, et de spectacles vivants, au cœur de la circulade de Puissalicon.

La Nuit blanche

Le 7 juin 2025 a eu lieu La Nuit blanche organisée par la maison Butterfly. Cet événement entièrement gratuit entend démocratiser l'accès à la création contemporaine, à travers une balade artistique nocturne. Des œuvres et des installations sont proposées à divers endroits du village, et notamment à la maison Butterfly, lieu de résidence artistique de Puissalicon.





L'échelle du temps

Inaugurée en septembre 2025 par le Club d'Histoire de France à la médiathèque.

Il était une fois Puissalicon

11 et 12 octobre 2025 : le village de Puissalicon a vécu sous le signe de son histoire moyenâgeuse.

Le projet « Il était une fois... Puissalicon » a été initié par le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles suite à l'opération d'inventaire réalisée en 2023-2024 en partenariat avec la Région Occitanie. Il a vu le jour grâce au partenariat avec le lieu culturel Maison Butterfly, Michelle Dubeau, animatrice d'ateliers théâtre pour le Foyer rural de Puissalicon, et la Commune de Puissalicon.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la programmation culturelle 2025 du Pays d'art et d'histoire, soutenue par l'Union européenne ; le ministère de la Culture, Drac Occitanie ; la Région Occitanie ; le Conseil départemental de l'Hérault ; les Communautés de communes Les Avant-Monts ; Du Minervois Caroux ; Grand Orb ; Sud-Hérault. Elle a bénéficié du soutien financier de la Commune de Puissalicon



Au menu : la conférence d'Éric Birlouez, sociologue de l'alimentation « À la table des seigneurs, moines et paysans de Puissalicon au Moyen Âge » a permis une délicieuse mise en bouche le samedi à 18h à la médiathèque.

À la nuit tombée, un banquet médiéval a reçu les participants. A partir de recettes proposées par Éric Birlouez, les habitants ont réalisé un fastueux buffet médiéval dégusté dans le château des Evêques.

A noter, une visite théâtralisée a fait découvrir Puissalicon comme jamais. Le dimanche 12 octobre à 9h30 et 11h. Les recherches historiques réalisées dans le cadre de l'opération d'inventaire du patrimoine du village (Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles / Région Occitanie) ont été passées à la moulinette par Philippe Honoré, ancien directeur de théâtre et auteur.

Communauté de communes des Avant- Monts

Lancement des travaux de raccordement en eau potable avec Puimisson, construction d'une usine de traitement et de deux réservoirs

Dans le cadre de sa mission de sécurisation de la qualité, du stockage et de la distribution de l'eau potable sur le territoire, la Communauté de communes lance un vaste chantier pour la création d'une nouvelle installation assurant le traitement des pesticides afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de Puimisson et Puissalicon.

Ces travaux, engagés début janvier, ont débuté par la démolition de l'ancien réservoir et se prolongeront durant toute l'année 2026, avec la construction de 2 nouveaux réservoirs, d'une station de filtration et la réalisation des canalisations de liaison intercommunale sous voirie reliant Puimisson à Puissalicon.

Le coût global de l'opération s'élève à plus de 2,9 millions d'euros subventionnés par le Département de l'Hérault et l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %.



Travaux de rénovations de réseaux d'eau potable dans le centre ancien

Le moulin des Rives

La Commune a fait l'acquisition de la parcelle du moulin (C40) par acte notarial du 12.12.2024.

Il s'agit du moulin des Rives qui a été construit en 1842 en complément du moulin à eau (*n'existe plus*) situé sur le Libron. Ce moulin suppléait avec l'éolien lorsque le Libron était au plus bas.

La Communauté de communes des Avant Monts a lancé une étude de mise en valeur sur plusieurs sites du territoire dont le moulin fait partie. À charge ensuite à la commune d'engager les travaux.



CCAS

Inauguration de la résidence séniors

Le 3 juillet 2025, la résidence Farabel a été inaugurée par Hérault Logement.

Située en cœur de village, à proximité immédiate des commerces et équipements, cette résidence de 10 logements locatifs marque un engagement pour un habitat accessible, adapté et connecté à la vie locale. Pensée pour favoriser le bien-vieillir dans un cadre serein et convivial, la résidence accueille aujourd’hui majoritairement des seniors autonomes, en recherche d’un logement de plain-pied fonctionnel. Le projet s’intègre

harmonieusement dans le paysage du village avec ses maisons mitoyennes T2 et T3, ses jardins privatifs, ses cheminements doux et ses matériaux traditionnels.



Coût global de l’opération : 1 606 940 €

 BANQUE des TERRITOIRES	 Hérault	
78 %	7 %	2 %
1 255 740 €	112 000 €	40 000 €
Prêt	Subvention	Subvention

 PRÉFET DE L'HÉRault Liberté Egalité Fraternité		
1 %	1 %	10 %
16 200 €	16 000 €	167 000 €
Subvention	Subvention	Fonds propres

Cette inauguration a eu lieu, en présence de Monsieur le Maire de Puissalicon, Francis Boutes, président de la Communauté de communes Les Avant-Monts, Vincent Gaudy, président de Hérault Logement, des architectes Jean Chamard et Thierry Fraudet, des locataires et de nombreux partenaires et invités.

Collecte pour l’association de la banque alimentaire du nord biterrois

Cette collecte a lieu une fois par an, le dernier week-end de novembre. Cette année, 567 kilos de marchandises ont été récoltés. À noter, que la distribution de la banque alimentaire à lieu tous les 15 jours, le jeudi à Montrouge (Puimisson).



Associations

Le 6 septembre 2025, la municipalité a organisé le Forum des associations

Les associations, L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVE, l'ASPM FOOTBALL, LA BOULE PUISSALICONNAISE, LA MAISON BUTTERFLY, LE CLUB D'HISTOIRE, L'ÉCOLE DE RUGBY DES AVANT-MONTS, LE FOYER RURAL, LES BONS VIVANTS GLOUGLOU, LA GYMNATIQUE VOLONTAIRE, ISADORA DANSE, L'ATELIER DES FRANGINES, LA TOUR EN CHANSON, LES VIEUX CRAMPONS, RAID PASSION, la MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE...

La commune soutient ses associations par le versement de 20 000 euros de subventions, par l'accompagnement de nos agents du service administratif et du service technique, par la mise à disposition de salles.



Le foyer rural

Rétrospective 2025 du Foyer Rural de Puissalicon.

Les activités du Foyer Rural sont nombreuses et adaptées à chaque adhérent qui choisit un atelier où chacun pourra s'épanouir permettant ainsi une socialisation intergénérationnelle.

Le 23 janvier 2025, les cours d'anglais dispensés par Eric ont repris dans les locaux du foyer rural. Deux groupes sont formés d'élèves débutants et d'autres confirmés en langue anglaise. Pour la traditionnelle chandeleur, **le 8 février**, les adhérents ont été conviés à partager les crêpes dans une ambiance bon enfant.



Mars : 9e édition du Printemps du Livre, dans la médiathèque. Quinze auteurs et autrices sont venus présenter leurs ouvrages aux amateurs de lecture. Cette manifestation littéraire est une véritable aubaine pour le public, de pouvoir échanger avec ses auteurs préférés.

Dans le cadre des divertissements, le foyer rural a été invité par le comité des fêtes d'Espondeilhan au grand carnaval en **avril**. Josionde, mascotte de l'association a pu déambuler devant de nombreux passants et a recueilli un véritable succès. En **juin**, le Foyer Rural s'est impliqué dans la Nuit Blanche organisée par la Maison Butterfly.



15 juin : grande manifestation avec la balade gourmande. Cette année elle a recensé plus de 140 convives dans les jardins de Canet mis à disposition gracieusement par les nouveaux propriétaires François Delhon, et Jean-Philippe Leca. L'excellent endroit bordé de grands platanes permettait d'installer les tables pour partager en commun, des jambons à la broche.

6 septembre : participation du foyer à la journée des associations qui s'est tenue sur la promenade. Véritable rencontre entre les animateurs des divers groupes et les Puissaliconnais.



27 septembre : 3e fête de Josionde la chouette sur la promenade. Au programme maquillage enfants, baleti, repas. Encore une fois belle participation du public, véritable récompense des organisateurs.



11-12 Octobre : manifestation Il était une fois Puissalicon, avec visite du château et commentaires avisés des propriétaires Madame Joffre Viallefond et son fils Michel sans oublier Karyn Orengo.

Voilà brièvement quelques activités assurées par le Foyer Rural. A l'occasion du passage en 2026, les membres du bureau et du conseil d'administration présentent leurs vœux les plus chaleureux à leurs adhérents ainsi qu'à toute la population

L'atelier des frangines

Atelier de couture pour petits et grands à Puissalicon !

Crée en août 2024 à Puissalicon, l'association L'Atelier des Frangines propose des cours de couture ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans. Portée par une volonté forte de transmission, de lien social et de bien-être, l'association s'inscrit pleinement dans la dynamique locale.

Les ateliers sont animés par Cathy, animatrice diplômée d'État et passionnée de couture depuis toujours. Elle accueille les participants dans un environnement chaleureux, au sein d'un atelier parfaitement équipé, et propose des cours individuels ou collectifs adaptés à tous les niveaux. Les séances se déroulent du lundi au vendredi de 9h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 12h.

Au fil des ateliers, chacun peut apprendre à créer des accessoires, du prêt-à-porter, recycler ou customiser ses vêtements, et développer des compétences techniques tout en laissant place à la créativité.

Les bienfaits de la couture sont nombreux. Pour les adultes, elle favorise le lien social, le maintien des capacités, le bien-être psychique et l'estime de soi. Pour les enfants, elle développe la concentration, la rigueur, la créativité et la confiance en soi. L'Atelier des Frangines invite ainsi petits et grands à découvrir une activité à la fois créative, apaisante et valorisante, dans une ambiance bienveillante et conviviale.

En complément des ateliers, Cathy propose également des prestations de retouches, de customisation de vêtements, de recyclage textile et de personnalisation.

Au-delà de la couture, l'objet social de l'association intègre le bien-être et l'organisation d'événements. En 2025, plusieurs manifestations ont été organisées, dont la Course de la Femme le 8 mars, une conférence sur la reconversion professionnelle à la médiathèque, un vide-dressing ainsi qu'un marché artisanal de créateurs sur la promenade de Puissalicon, fin août. Ces événements seront reconduits en 2026.

L'engagement de l'association en faveur de la commune de Puissalicon constitue son véritable leitmotiv : proposer aux habitants des activités ludiques et créatives, véritables leviers de confiance en soi, de bien-être, de lien social et de développement durable. Vous souhaitez rejoindre l'aventure ou obtenir des informations complémentaires ?

Contact : 06 70 72 75

11 – latelierdesfrangines34@gmail.com

La couture, une activité créative aux vertus thérapeutiques.

📅👉 des ateliers seront programmés à la Médiathèque dans le courant de l'année, pour rester informé suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook & Instagram : latelierdesfrangines34



L'Atelier des Frangines

12 lotissement l'Hortdejan _ 34480 PUISSALICON

06.70.72.75.11

latelierdesfrangines34@gmail.com

<https://www.facebook.com/Instagram>

Suivez nous sur les réseaux sociaux /@latelierdesfrangines34

**Atelier de Couture
PUISSALICON
06 70 72 75 11**

Animatrice Diplômée d'Etat

Retouches
Créations Couture
Personnalisation
Ateliers Enfants/Adultes

Apprenez à valoriser vos tissus et vêtements usés ainsi qu'à créer vos accessoires dans un atelier entièrement équipé. Couture = Bonne humeur !

latelierdesfrangines34@gmail.com

La boule puissaliconnaise

Les adhérents de la Boule Puissaliconnaise vous adressent leurs meilleurs VOEUX de Bonheur, Santé, Fraternité, Prospérité pour vos familles et vos proches. Ils vous souhaitent une très belle Année 2026.

En 2025 l'Association était composée de 46 licenciés et 78 cartes membre bienfaiteur. Nous avons organisé 5 concours officiels et 2 non officiels. Nous avons participé aux éliminatoires de secteur, aux championnats de l'Hérault, aux championnats des clubs Open, Vétéran, Féminin, aux concours Départementaux, à de nombreuses compétitions.

Tous les jours de la semaine une animation pétanque est organisée Aire de la Distillerie pour les licenciés et cartes de membre. Félicitations à tous les joueurs et joueuses du club qui ont obtenu de bons résultats dans les diverses compétitions.

Pour 2026 il est prévu 6 concours avec licence obligatoire : Samedi 17 Janvier Triplette promotion, Mercredi 18 Mars Triplette Vétéran, Samedi 19 Avril Triplette, Samedi 25 Juillet Doublette promotion (Challenge Louis FALCO), Samedi 08 Aout Doublette mixte et Samedi 26 Septembre Triplette sur invitation.

Lors de son Assemblée Générale du 24 Octobre 2025 un nouveau Bureau a été élu.

Président:	BELLOC Gérard
Vice-Président:	DESCALZO Alain
Secrétaire:	ARNAUD Jean-François
Secrétaire Adjoint:	LACROIX Isabelle
Trésorier:	VIGOUROUS Jean-Marie
Trésorier Adjoint:	PASTRE Jack

Membres: BLANQUET Thierry, DOMINGUES Stéphane, FLORES Grégory, LUCAS Claude, RUZAFA Diego, TISSANDIER Bernard.

COTISATIONS 2026

Licence 38€, Licence jeune 10€, Carte de membre 15€



Venez rejoindre notre club qui vous souhaite une Bonne Année 2026.

La gymnastique volontaire

Notre association regroupe des personnes pour qui l'heure de la retraite a sonné. Riche de ce temps qui nous a longtemps fait défaut nous nous retrouvons les Mardis de 16h à 17h et les Vendredis de 17h30 à 18h30 sous la houlette de notre moniteur Didier pour que l'exercice physique nous maintienne au mieux de notre forme.

Depuis 2021 nous organisons dans le cadre de la journée Octobre rose un vide grenier au profit de la ligue contre le cancer. En 2025 nous avons fait 2 journées(une en Mai en remplacement d'Octobre 2024 ou la météo nous a contraint à annuler) et le 05 Octobre. Cela nous a permis de faire un don total de 2 110 euros.

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre.

Contact: 07/82/39/18/01.

Le Club d'histoire

L'histoire n'est pas qu'une affaire de dates ou de livres. A Puissalicon, elle se partage, se raconte et se discute.

Tout au long de l'année 2025, le Club Histoire de France a réuni passionnés et curieux autour d'exposés, d'échanges et de moments conviviaux, confirmant l'intérêt des habitants pour la transmission et la mise en perspective de notre passé commun. Le bilan de l'année est très positif puisque 9 exposés ou petites conférences ont été proposés à tous, à un rythme mensuel, par certains membres du Club, témoignant du dynamisme et de la régularité de ses activités. La diversité des thèmes abordés couvrant différentes périodes et approches de l'histoire de France ont permis de nourrir des échanges riches et de maintenir un réel intérêt tout au long de l'année. Ont été proposés les sujets suivants :

Les Volques

Le Sac de Béziers -1209

L'histoire du château de Puissalicon, de la maison des évêques et de la tour du cimetière.

Condorcet

L'art nouveau et l'art déco

L'affaire des poisons

Les causes de la guerre de cent ans

La Septimanie

Catherine de Médicis

Les quatre sergents de La Rochelle

Au-delà du programme proposé, ces rendez-vous témoignent avant tout d'un réel plaisir de se retrouver autour de l'histoire. Le club Histoire de France remercie l'ensemble des participants pour leur engagement et invite toutes les personnes curieuses à se joindre à ces moments d'échange et de découverte.

Le Club Histoire de France prépare un événement sur l'histoire médiévale de Puissalicon qui se déroulera dans et autour du château, le 8 août 2026.

Le Club Histoire de France

Mario Galichon: 06.22.42.33.70 mario.galichon@hotmail.com

Corinne Dandler: 06.88.43.75.49 dandlerc@gmail.com

L'association GlouGlou – En route pour la 4^{eme} tournée

L'association *Glouglou* revient investir le centre historique du village pour une 4^{eme} tournée du Festival *Les Bons Vivants*.

Le 02 mai prochain, venez profiter d'une journée festive autour des vins nature et du spectacle vivant.

Cette année encore, l'association vous invite à vivre une expérience unique :

– du spectacle pour tous : concert, théâtre, jeux pour enfant, contes et lectures

– du vin : une trentaine de vigneronnes et de vignerons seront là pour vous permettre de découvrir leur travail et partager avec vous leur expérience

– de la gastronomie : une offre de restauration locale et variée pour satisfaire tous les palets

Ce rendez-vous, c'est une occasion unique pour une journée d'échanges, de partages et d'amour de la bonne chair le tout au cœur du magnifique patrimoine du village !

Nous vous attendons nombreux et si d'ici là vous souhaitez plus d'informations ou si vous souhaitez vous engager dans ce projet, n'hésitez pas à écrire à festivalglouglou@gmail.com.

**Circulade de Puissalicon,
samedi 26 avril 2025**



L'association Butterfly

Comme un battement d'ailes au cœur de la ville, le projet *Butterfly*, porté par l'association *Que le grain ne meure*, invite à la rencontre, à l'écoute et au partage. Présente sur le territoire, l'association tisse des liens durables entre les habitants, les artistes et les lieux, transformant l'espace urbain en un terrain sensible d'expériences culturelles et humaines.

Butterfly déploie une programmation vivante et plurielle : spectacles, concerts, lectures, conférences, temps festifs et ateliers participatifs. Chaque rendez-vous est pensé comme un moment convivial, accessible et chaleureux, où l'art se partage sans barrières. Les tarifs restent volontairement abordables, et la gratuité est offerte aux enfants, afin que la curiosité, l'émerveillement et la découverte puissent éclore dès le plus jeune âge.

Au cœur du projet, il y a la volonté d'**associer les habitants**. Enfants, familles, artistes amateurs ou confirmés sont invités à prendre part aux différentes actions, à imaginer et construire ensemble des projets communs. Ces expériences collectives donnent naissance à des œuvres, des événements et des moments uniques, où chacun devient acteur.

Par sa présence régulière, *Que le grain ne meure* participe activement à l'animation de la ville. Les rues, les salles, les lieux du quotidien deviennent des espaces de dialogue et de poésie. Cette effervescence culturelle, largement relayée par une importante couverture presse, contribue à faire rayonner les actions menées bien au-delà du territoire, tout en valorisant l'image d'un village vivant, ouvert et créatif.

Avec *Butterfly*, l'association cultive l'idée que la culture est une graine fragile et précieuse : lorsqu'on lui offre du temps, de l'écoute et des rencontres, elle devient force de transformation, lien social et promesse d'avenir partagé.

Association « La Tour en chanson »



La Tour en chanson est une association de Puissalicon qui existe depuis octobre 2023.

C'est une troupe de chanteurs et chanteuses amateurs de tout âge qui se retrouve tous les mercredis de 20h à 22h30 pour les répétitions. Lors de ces répétitions, nous élaborons nos idées ensemble et grâce à l'investissement de chacun des membres et de nos différents talents, tant en chant qu'en chorégraphie, nous créons 2 spectacles par an.

Pour ceux qui n'auront pu assister au spectacle du 17 janvier 2026 à la salle du peuple, nous espérons votre présence pour le dernier spectacle de l'année qui se déroulera le 13 juin 2026 au stade de Puissalicon si le temps le permet sinon à la salle du peuple.

En attendant de vous faire passer une soirée en chansons tout en paillettes et strass, le samedi 13 juin 2026 à 21h

La Tour en chanson vous souhaite une bonne et heureuse année 2026



L'équipe de Raid'Oc Passion

Agenda 2026

Mois	Jour	Thème	Localisation
Février	7-8	Stage de théâtre-que le grain ne meure/ projet Butterfly	Maison Butterfly
Mars	6	Conférence journée de la femme - l'atelier des frangines	Médiathèque
	7	Le temps des histoires	Médiathèque
	7	Run de la femme - l'atelier des frangines	Promenade
	18	Racontines musicales à partir de 6 mois	Médiathèque
	21	Fête du printemps, printemps des poètes-que le grain ne meure/projet Butterfly	Maison Butterfly
	21	Atelier d'écriture spécial Poésie- Printemps des Poètes	Médiathèque
	28	Printemps du livre - mairie et foyer rural	Médiathèque
Avril	8	Atelier créatif de Pâques à partir de 6 ans	Médiathèque
	11	Le temps des histoires	Médiathèque
	26	Ensemble vocal Delta-que le grain ne meure/ projet Butterfly	Eglise
Mai	01	Marché aux fleurs - amicale des parents d'élèves	Cour de l'école
	02	Festival les bons vivants - association glouglou	Centre ancien
	08	Commémoration de la libération de la guerre 1939-1945 - mairie	Cimetière
	09	Le temps des histoires	Médiathèque
	20	Contes du potager par Mathilde de Lapeyre	Médiathèque
	30	Repas des aînés - mairie	Salle du Peuple

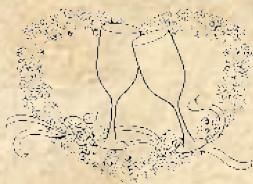
Juin	05	Représentation théâtre enfants - foyer rural	Salle du Peuple
	07	Nuit blanche – que le grain ne meure/ projet Butterfrly	Ensemble du village
	Du 09 au 21	Dans le cadre de la nuit blanche, exposition de tous les artistes au domaine de Bassac-que le grain ne meure / projet Butterfly	Domaine de Bassac à Canet
	13	Spectacle de chant - la tour en chanson	Stade
	19	Représentation théâtre adultes	Salle du Peuple
	20	Le temps des histoires	Médiathèque
	20	Gala de danse - Isadora danse	Stade
	21	Dans le cadre de la nuit blanche, décrochage de l'exposition et fête de la musique- que le grain ne meure/ projet Butterfly	Domaine de Bassac à Canet
	26	Kermesse - amicale des parents d'élèves	Promenade
Juillet	13	Repas de la fête nationale - mairie	Promenade
	?	Présentation de l'auteur Ghislain Njijol (roman, poésie) et concert rap- que le grain ne meure/ projet Butterfly	Maison Butterfly
Août	08	Journée 12h d'histoire médiévale de Puissalicon - club d'histoire de France	Centre ancien
	?	Présentation d'un auteur (roman, essai, poésie), concert- que le grain ne meure /projet Butterfly	Maison Butterfly
Septembre	20	Jazz à vélo- que le grain ne meure /projet Butterfly	Parcours à vélo dans plusieurs villages du territoire
Octobre	04	Vide grenier d'octobre rose - USP gymnastique volontaire	Promenade
	25	Marché artisanal – l'atelier des frangines	Promenade

	?	Spectacle pour enfants- que le grain ne meure/ projet Butterfly	Maison Butterfly
Novembre	11	Commémoration de la libération de la guerre 1914-1918 - mairie	Cimetière
	?	Fête des arbres- que le grain ne meure/ projet Butterfly	Maison Butterfly
	?	Téléthon	
Décembre	04	Marché de noël - amicale des parents d'élèves	Promenade
	?	Soirée contes au coin du feu- que la grain ne meure/ projet Butterfly	Maison Butterfly



Etat civil 2025

La publication des actes d'état civil (naissances, mariages, pacs, décès) sur le bulletin municipal ne peut se faire qu'avec l'accord écrit des familles dans le respect de la protection des données personnelles.



Nom

Date

Naissances

RUL Léon	19/01/2025
LHAMAR Amine	09/08/2025
BERTGUES Ilyan	09/10/2025

Mariages

BRESSE Gaël et JUAN Aurore	19/04/2025
HASSAN Hossam et MARTIN Mélanie	03/05/2025
NAVARRO Arnaud et PATON Cassandra	17/05/2025
GERMIS Théo et OURDANE Laurine	30/08/2025
BELLOC Dorian et CAZORLA Stéphanie	25/10/2025

Pacs

GORSE Enzo et CRITG Maëva	29/04/2025
---------------------------	------------

Décès



BRU Christian	28/02/2025
OLLIER Jeanine née FARENC	03/05/2025
GUTIERREZ Jean-Jacques	04/07/2025
VALENTIN Robert	27/07/2025
VIDAL Anne née CAMILLERI	02/08/2025
VERGNES Christine née BALSIER	14/08/2025
TESSE Lucienne née FABRE	02/10/2025
TARRISSE Henri	20/10/2025
MAURY Georges	22/11/2025

TRIBUNE LIBRE

Dernière tribune de la mandature !

Nous tenons tout d'abord à remercier les Puissaliconnais qui nous ont soutenu et ont compris notre démarche. La campagne va démarrer et nous espérons qu'elle se déroulera dans des conditions saines et apaisées. Notre commune mérite plus que des querelles de clocher.

Du positif ?

Si tout n'est pas parfait, les animations organisées tout au long de l'année permettent à notre village de rester actif et pour cela nous tenons à remercier toutes les associations du village.

Nous regrettons toujours les attitudes de nombre d'entre nous sur les questions de stationnement et des déchets. L'individualisme n'a jamais apporté grand-chose et la mise en place d'une police municipale intercommunale ne nous semble pas avoir apporté de grandes évolutions sur ce sujet.

Que souhaiter pour l'année 2026 qui arrive ?

Reconnaissons la chance d'avoir au sein de notre commune des commerces de bouche de très bonne qualité et que, nous en sommes sûrs, nos voisins nous envient. Nous tenons ici à les remercier pour leur travail et la qualité des prestations proposées.

Félicitations également à nos vignerons et l'ensemble des professionnels qui font la vie économique de notre village.

Bien entendu, nous aimerais tous que d'autres commerces viennent s'installer dans notre village.

Sommes-nous prêts à consommer auprès d'eux plutôt que de céder à la facilité des grandes surfaces comme nous en avons pris l'habitude ?

Pour nous trois, cela restera une belle expérience mais qui s'arrêtera là pour le moment, n'étant présent sur aucune liste sur les prochaines municipales.

Pour clore cette tribune, nous espérons que vous avez passé de joyeuses fêtes et vous souhaitons une très belle année 2026.

Les trois élus de la minorité, Eric Briffa, Cyril Pages, Jean Marie Vigourous et l'équipe Ensemble Construisons Puissalicon

LE DÉBROUSSAILLEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le débroussaillement vise à réduire la masse combustible végétale dans une zone de 50 m autour des constructions, chantiers et installations de toute nature (cabanon, hangar, garage).

Le débroussaillement ainsi que le maintien en état débroussaillé préservent la forêt. Ils ne sont ni une coupe rase, ni un défrichement.

Le débroussaillement est une obligation du Code forestier, précisée localement dans l'arrêté préfectoral du 8 avril 2025.

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillement a pour objectifs de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

1. ÉVITER

les départs de feu et leur propagation depuis et vers les habitations ;

2. RÉDUIRE

l'intensité des incendies autour des habitations et empêcher que le feu se propage au bâti ;

3. SÉCURISER

et faciliter l'intervention des secours.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les propriétaires d'une construction, chantier ou installation située dans ou à moins de 200 m des massifs forestiers classés à risque d'incendie.

Cela concerne les bois, forêts, garrigues, landes, maquis, plantations d'essences forestières et reboisements sur l'ensemble du département.

Les obligations légales de débroussaillement incombent aux propriétaires de ces constructions.

CARTE



D'INFOS

AP OLD



Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault - DDTM34

Bâtiment Ozone - 181 place Ernest Granier
CS 60556 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 04 34 46 60 55
ddtm-saf-fc@herault.gouv.fr

Office national des forêts - ONF

ag.herault-gard@onf.fr

Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault - SDIS34

Urgences : 18 / 112

Contactez votre mairie



Les services de l'État dans l'Hérault

<https://www.herault.gouv.fr>

Rubrique réglementation débroussaillement

La carte de vigilance incendie

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/herault>

« LE DÉBROUSSAILLEMENT EST LA CEINTURE DE SÉCURITÉ DE VOTRE HABITATION FACE AUX FEUX »



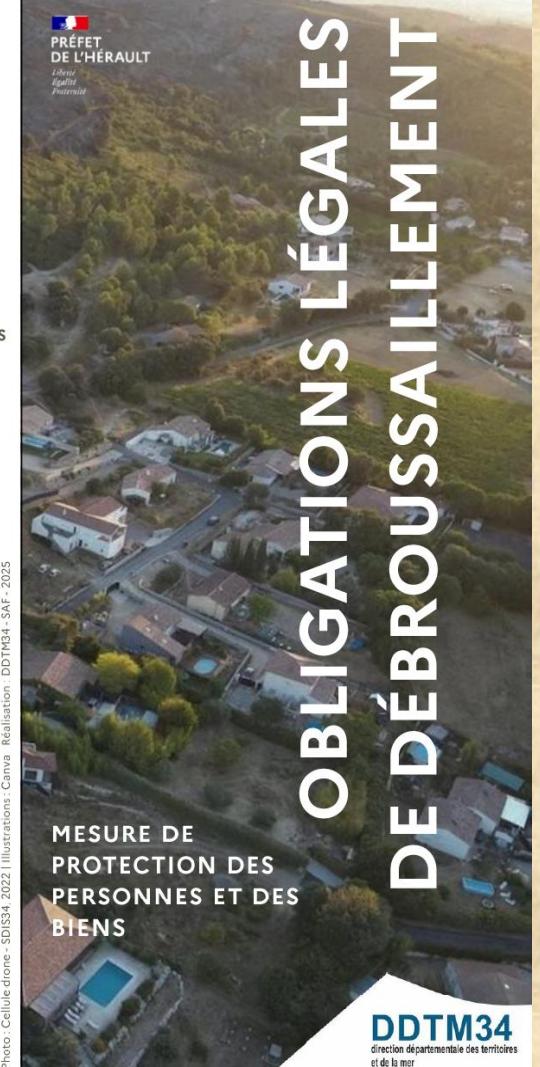
Ne pas jeter sur la voie publique

Photo : Cellule drone - SDIS34 - 2021 | Illustrations : Canva | Réalisation : DDTM34 - SAF - 2025

PRÉFET DE L'HÉRault
Liberté Égalité Fraternité



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



DDTM34
direction départementale des territoires et de la mer

COMMENT PROCÉDER ?

Houppiers des arbres et arbustes espacés à 3 m des constructions.

Préservation d'au plus 1 à 3 arbres remarquables possible à proximité des constructions.

Préservation des haies à une distance d'au moins 3 m des constructions.

Élimination des feuilles mortes/aiguilles des toitures des bâtiments.

Coupe et élimination de la végétation herbacée et ligneuse basse.

Coupe ou broyage de la végétation présente sous le couvert des arbres.

Maintien en état débroussaillé : repousse inférieure à 40 cm de haut.

Houppiers des arbres et arbustes espacés de 3 m entre eux (suivant le niveau de risque communal).

Élagage des arbres sur 30 % de leur hauteur.

Suppression des arbres malveillants, dominés, dépréssants.

Réalisation d'un gabarit de circulation sans obstacle de 4 m de haut et 4 m de large aux abords des voies privées d'accès.



Les OLD sont à réaliser de manière progressive de la construction vers le milieu naturel

AVOIR L'ACCORD DE SON VOISIN

Pour intervenir sur un fonds voisin, il faut :

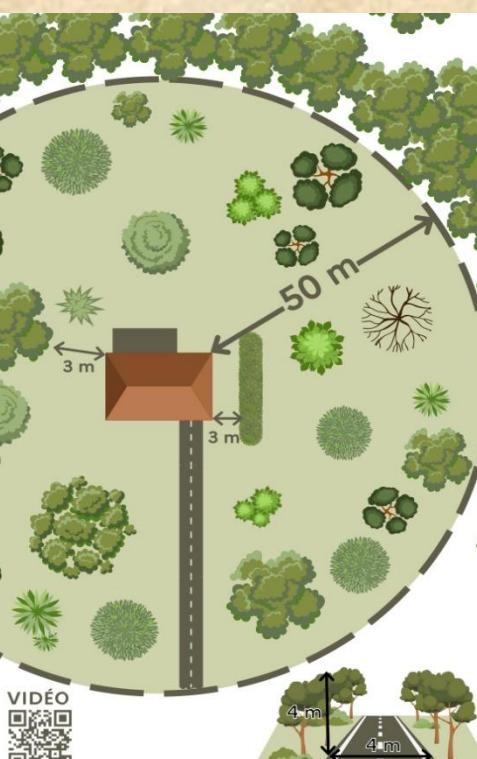
1. Informer le propriétaire voisin de vos OLD (i)
2. Demander l'autorisation d'intervenir sur sa parcelle (par lettre recommandée avec accusé de réception) (✉)
3. Rappeler qu'en cas de non-réponse sous un mois, la responsabilité lui est transférée (➡)

Exemple de courrier type

<https://www.herault.gouv.fr>

PÉRIODE FAVORABLE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLEMENT de l'automne à fin mars.

LE DÉBROUSSAILLEMENT COMPREND ÉGALEMENT LE MAINTIEN EN ÉTAT DÉBROUSSAILLÉ de l'automne à juin.



FAUT-IL INTERVENIR CHEZ LE VOISIN ?

La responsabilité du débroussaillement pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. C'est celui qui apporte l'enjeu qui crée le risque. Il doit se protéger et protéger le milieu naturel.

Intervenir sur un fonds voisin est parfois nécessaire afin d'obtenir le rayon de 50 m nécessaire à la protection de son habitation. C'est le cas si il n'y a pas d'enjeu chez le propriétaire voisin. Il n'est alors pas lui-même soumis aux OLD.



QUE FAIRE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX ?

Les rémanents issus du débroussaillement doivent être évacués en déchetterie ou broyés.

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année et dans tout le département.

Exceptionnellement, pour la seule élimination des rémanents issus des OLD, le brûlage est possible en dernier recours selon les dispositions relatives à l'emploi du feu (arrêté préfectoral).

EN CAS DE NON-RESPECT

Vous vous exposez à des sanctions et une contravention de 200 à 1500 €. Une mise en demeure et une réalisation des travaux d'office peut également être formulée par les autorités et accompagnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 €/m² à débroussailler.

En cas de sinistre, l'assurance habitation ne couvrira pas systématiquement l'intégralité des dommages.

Le maire assure le contrôle de la réalisation des opérations de débroussaillement sur sa commune.

Colorons le Pays

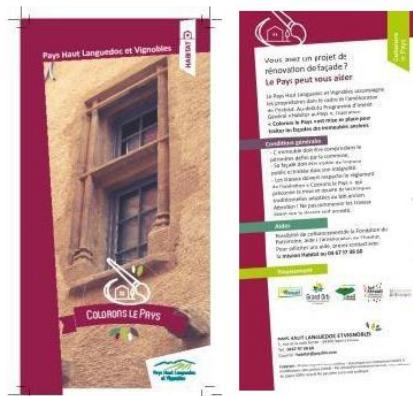
Vous avez un projet de ravalement de façade ?

En complément de la politique de l'Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façade depuis 2008. La communauté de communes des Avant -Monts participe au financement des travaux ainsi que le conseil départemental de l'Hérault. Le périmètre d'intervention consultable en mairie ou auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour être éligibles les immeubles doivent :

- Etre dans le périmètre
- Avoir une ou des façades visibles de l'espace public
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels et respecter le cahier des charges de l'opération

Cette subvention est cumulable avec les subvention Anah, et celle de la Fondation du Patrimoine. Les propriétaires éligibles aux aides Anah peuvent bénéficier d'une majoration de subvention.



Contact : 04 67 38 11 10

**Ne pas démarrer
les travaux
avant d'avoir
l'accord de
subvention.
Vigilance !**

**Tout propriétaire faisant l'objet d'un
démarchage doit le signaler à la mairie
ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de
son domicile.**

Habiter au Pays

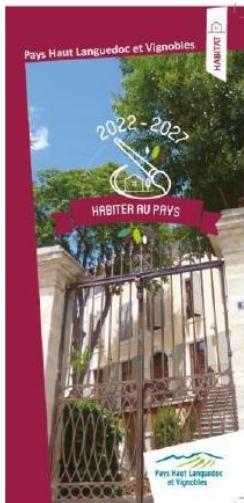
Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007. Un Pacte Territorial France Rénov' est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les 4 axes d'intervention de ce programme sont :

- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre le logement indigne
- Adapter le logement aux personnes en perte d'autonomie
- Développer le logement locatif

Cette subvention est cumulable avec les subventions dans le cadre de « Colorons le Pays », & de la Fondation du Patrimoine.



Contact : 04 67 38 11 10

**Ne pas démarrer
les travaux avant
d'avoir l'accord
de subvention.**

Vigilance !

**Tout propriétaire faisant l'objet d'un
démarchage doit le signaler à la mairie
ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de
son domicile.**

Aucun démarchage lié à ces dispositifs

Samedi 7 MARS 10H

2nd RUN DE LA FEMME



Inscriptions en ligne

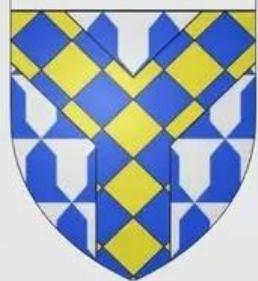


13 Km Run

6 Km Run

5 km Randonnée

PUISSALICON



Retraits des dossards à partir de 8H30



UNION MATERIAUX

BÉNÉFICIAIRE COMMUNE DE PUSSALICON

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 034 224 25 00001

DÉLIVRÉ LE

PERMIS AFFICHÉ EN MAIRIE LE 01/08/25

NATURE DES TRAVAUX CABINET MÉDICAL

SURFACE DU TERRAIN

m²

SURFACE DU PLANCHER 104

m²

HAUTEUR à

m du sol naturel

NOMBRE DE LOTS (lotissement)

SURFACE À DÉMOLIR 50

m²

MAIRIE DE Puissalicon

ARCHITECTE (auteur du projet architectural) M. PRATVIEL

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art R. 600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, sous peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Signalisation OBLIGATOIRE conforme à l'arrêté du 30/05/75 Journal Officiel du 2 juin 1975

Le permis de construire du cabinet médical a été accordé le 1^{er} août 2025, des demandes de subventions sont en cours.